

Charles, dissimulant son indignation, accueillit Jean avec de grands honneurs, et ils allèrent ensemble à Pavie, afin de décider des mesures à prendre pour la pacification de l'Italie. Ils apprirent bientôt que le prince Carloman, irrité de la perfidie du pontife, s'avancait à marches forcées pour les bloquer dans Pavie, avant que les troupes de son oncle fussent arrivées pour les défendre.

A cette nouvelle, une terreur panique s'empara des souverains; Charles et sa femme quittèrent précipitamment Pavie et se réfugièrent à Tortone; de là, Richilde poursuivit sa route avec les trésors du prince jusque dans la Maurienne; le saint-père, plus effrayé encore que ses protecteurs, reprit en toute hâte le chemin de Rome, sans oublier néanmoins un magnifique crucifix d'or orné de pierreries que l'impératrice lui avait donné pour l'église de Saint-Pierre.

Carloman, de son côté, aussi lâche que son oncle, avait pris la fuite sur la fausse nouvelle que l'empereur s'avancait à sa rencontre pour lui livrer bataille. Et à propos de cette triple fuite, un moine contemporain dit : « J'admire dans cet événement miraculeux le doigt de la Providence, qui montrait aux nations la lâcheté des rois, et dissipait deux armées entières afin d'épargner le sang chrétien. »

Jean, rentré dans Rome, redoutait cependant l'issue de la guerre entre le roi de France et le souverain de Bavière; quel que dût être le vainqueur, il avait également à craindre le ressentiment des deux partis, qu'il avait trahis tour à tour. Néanmoins la vengeance de l'empereur lui paraissant plus imminente, il résolut de s'y soustraire : par ses instigations, les seigneurs français, mécontents de Charles, formèrent une

conjuraton contre lui; son médecin, le juif Sédécias, fut gagné à leur cause, et Charles mourut empoisonné dans la cabane d'un paysan, le 6 octobre 877.

La mort du roi de France releva les espérances de Carloman; celui-ci n'ayant plus de compétiteur pour la dignité impériale, écrivit au pontife des lettres de soumission et lui réclama l'héritage de ses ancêtres. Jean se vit alors une seconde fois maître et dispensateur de la couronne impériale; néanmoins, avant de sacrer le nouveau prince il voulut profiter des circonstances pour assurer à son siège des avantages matériels; il répondit donc au roi de Bavière : « Nous consentons à vous reconnaître empereur d'Italie; mais avant de vous donner la couronne, nous exigeons que vous versiez dans l'épargne de Saint-Pierre toutes les sommes qui sont dans vos trésors, afin que vous soyez digne de recevoir la récompense de celui qui promet d'honorer dans un autre monde ceux qui l'honorent dans celui-ci. Nous vous enverrons bientôt les articles qui traitent de ce que vous devez accorder à l'Église; ensuite nous vous adresserons une légation plus solennelle pour vous amener à Rome avec les honneurs convenables à votre rang. Alors nous traiterons ensemble du bien de l'état et du salut des peuples chrétiens; jusque-là, je vous prie de ne donner aucun accès auprès de vous à ceux qui nous sont infidèles ou qui en veulent à notre vie, quelles que soient vos relations antérieures avec eux; et je vous conjure de nous faire remettre les revenus des patrimoines de Saint-Pierre qui sont situés en Bavière. »

Pendant que le pape cherchait à rétablir sa puissance sur la haute Italie, Sergius, duc de Naples, formait des alliances

avec les Sarrasins, au mépris des excommunications que le saint-siège avait fulminées contre lui; aussi il éprouva bientôt qu'on ne brave pas impunément la vengeance d'un prêtre. Jean écrivit à l'évêque Athanase, frère de Sergius, pour lui commander, au nom de la religion, de surprendre le duc pendant la nuit, de lui crever les yeux et de l'envoyer prisonnier à Rome; le prélat, qui aspirait à la dignité suprême dans Naples, obéit scrupuleusement au saint-père.

Jean non-seulement ratifia son usurpation, mais encore il lui donna de grands éloges sur ce qu'il avait obéi à son frère selon Dieu, plutôt qu'à son frère selon la chair; et comme marque de satisfaction, il lui envoya quatre cents marcs d'argent.

Après avoir commis un crime abominable pour punir Sergius de ce qu'il s'était allié aux Sarrasins, le pontife, étrange contradiction de l'esprit humain! ne recevant pas de secours des rois d'Occident, traita lui-même avec les infidèles, et s'engagea à leur payer vingt mille marcs d'or chaque année, pour racheter les domaines de l'Église. Il est vrai que son dessein en proposant une alliance aux Arabes n'était pas d'en observer les clauses; il désirait seulement gagner du temps, afin d'attendre les troupes grecques qui devaient débarquer en Italie.

Basile en effet consentit à envoyer des secours au saint-père, sous la promesse qu'il l'aiderait à recouvrer les droits de ses prédécesseurs sur la péninsule romaine; mais ces projets se trouvèrent tout à coup renversés par des ennemis plus funestes au saint-siège que les Sarrasins. Les comtes Albert, fils de Boniface, et Lambert, fils de Guy, duc de Spo-

lette, réunis à plusieurs autres seigneurs qui partageaient leur indignation contre la politique de Jean VIII, marchèrent sur Rome à la tête de troupes nombreuses, s'emparèrent de la ville sans coup férir, et assiégèrent le palais de Latran.

La demeure des pontifes fut envahie par une soldatesque furieuse; Lambert lui-même pénétra dans les appartements pontificaux, arracha le saint-père de l'endroit où il s'était réfugié, derrière les draperies d'une fenêtre, et l'enferma dans une salle de l'église de Saint-Pierre; les évêques et les prêtres qui voulurent faire de la résistance furent chassés du temple à coups de bâton. Ensuite les ducs revêtirent le pape d'un cilice, le condamnèrent pendant plusieurs jours à un jeûne rigoureux et lui firent donner la discipline, afin, disaient-ils, qu'il obtînt de Dieu la rémission de ses péchés. Néanmoins, comprenant qu'il leur serait impossible de prolonger une semblable position, et désirant se mettre à l'abri des vengeances implacables de Jean, ils rassemblèrent le peuple dans la cathédrale, proclamèrent Carloman empereur d'Italie, et reçurent en son nom le serment de fidélité de tous les citoyens. Après la cérémonie ils retournèrent dans leurs états, espérant que le prince qui leur devait la couronne impériale se placerait toujours entre eux et le pontife, si celui-ci osait leur déclarer la guerre.

Dès que le pape eut recouvré la liberté, il fit porter le trésor de Saint-Pierre au palais de Latran; il couvrit avec son cilice le tombeau de l'apôtre, fit fermer les portes des églises, ordonna de cesser le service divin dans toutes les provinces, et renvoya les pèlerins qui se trouvaient à Rome; ensuite il rassembla un synode et excommunia Lambert et

les autres ducs qui l'avaient secondé dans son entreprise. Sa vengeance n'étant pas encore satisfaite, il résolut de se rendre lui-même dans les Gaules pour ramener les armées françaises en Italie. Le duc de Spolète, instruit des projets du pape, répandit des soldats sur toutes les routes pour arrêter son escorte; Jean parvint cependant à s'embarquer sur la mer de Toscane et se rendit à Gênes; de là il se dirigea vers la ville d'Arles, où il fut reçu avec de grands honneurs par Boson et par l'épouse de ce prince, qui enfin dans sa vieillesse était retournée auprès de son mari.

Jean, pour récompenser Boson de son attachement au saint-siège, le sacra solennellement roi de Provence; ensuite il poursuivit sa route jusqu'à Châlons-sur-Saône, où il passa la nuit; on raconte que le lendemain, au moment du départ, comme on vint l'avertir que des moines avaient volé ses chevaux, et qu'un prêtre de sa suite s'était sauvé avec son argenterie, il entra dans une telle fureur, et blasphéma le nom de Dieu avec de telles imprécations, que les ecclésiastiques qui l'entouraient se précipitèrent à genoux, faisant le signe de la croix pour chasser l'esprit infernal qu'ils supposaient s'être emparé du saint-père. Jean apostropha ses serviteurs en termes abominables, et fulmina une terrible excommunication contre les moines et le prêtre qui l'avaient volé: enfin lorsque sa colère fut apaisée il se mit en route pour la ville de Troyes, qu'il avait désignée pour la tenue d'un concile universel.

Trente évêques seulement assistèrent à ce synode; le pontife prononça un discours d'ouverture qu'il avait préparé pour une assemblée immense, et qui s'adressait à toutes les

puissances spirituelles et temporelles: il suppliait les princes de lui fournir les moyens de se venger des ennemis du saint-siège, et particulièrement de Lambert, fils du duc de Spolète, qu'il avait frappé d'un anathème perpétuel.

Le concile décréta son adhésion aux volontés du pontife en ces termes: « Seigneur et très-saint Père, nous, évêques de » la Gaule et de la Belgique, vos serviteurs et vos disciples, » nous compatissons aux maux que les ministres du diable ont » commis contre Rome, notre sainte mère, la maîtresse de » toutes les Églises, nous suivrons unanimement le jugement » que vous avez porté contre eux, selon les canons, en les » faisant mourir par le glaive de l'Esprit. »

L'évêque Hincmar de Laon présenta ensuite une nouvelle plainte contre son oncle; il s'exprimait ainsi: « Le métropo- » litain de Reims m'a cité au synode de Douzi pour que » j'eusse à répondre sur certains chefs dont j'étais accusé. » Comme je me préparais à me rendre dans l'assemblée, des » gens armés ont pénétré dans mon église, m'ont arraché de » l'autel, se sont emparés de mes biens et m'ont conduit de » force jusqu'à Douzi; le roi Charles présidait le concile: » il me présenta un écrit où l'on m'accusait d'être parjure, » parce que j'avais appelé à Rome d'un jugement inique; et » l'archevêque Hincmar, mon oncle, m'ordonna impérieu- » sement de répondre à l'accusation que le prince portait » contre moi.

» Je remontrai que, selon les canons, un prêtre dépouillé » de son église et conduit à main armée devant ses juges n'é- » tait point obligé de se justifier; et j'ajoutai que mon oncle » étant mon ennemi déclaré, j'appelais au saint-siège des

» violences dont on m'avait accablé. Je lus devant l'assem-
 » blée les bulles des papes Jules et Félix concernant les ap-
 » pellation des évêques; et me prosternant pour en de-
 » mander l'exécution en ma faveur, je présentai les lettres
 » du pontife Adrien qui m'ordonnait de venir à Rome.

» Mais le roi Charles repoussa toutes mes prières, les ordres
 » du pape furent méprisés, et le métropolitain de Reims pro-
 » nonça contre moi une sentence de déposition et d'excom-
 » munication; les prélats pleuraient sur cette odieuse injus-
 » tice; néanmoins la crainte leur fit approuver le décret que
 » l'archevêque leur présenta, et sur lequel ils ajoutèrent ces
 » paroles: « Sauf en tout le jugement du saint-siège. »

» Ensuite on m'a envoyé en exil dans une autre province;
 » on m'a jeté dans des cachots affreux, où j'ai vécu chargé de
 » chaînes; enfin après deux ans de cet esclavage, le bourreau
 » m'a arraché les yeux.

» Après la mort de Charles, le nouveau roi m'a fait rendre
 » la liberté; et maintenant je me présente devant vous, très-
 » saint Père, vous suppliant de me juger suivant les canons,
 » et de punir ceux qui m'ont persécuté, si je suis déclaré
 » innocent par votre justice. »

Le métropolitain Hincmar demanda un délai pour ré-
 pondre aux plaintes que son neveu portait contre lui; après
 quoi le concile s'occupa d'établir plusieurs canons pour aug-
 menter la puissance des évêques: il fut décidé que tous les
 prélats se réuniraient pour défendre les empiétements du
 pouvoir séculier; qu'ils ne recevraient pas les clercs et les
 laïques excommuniés, sans le consentement de celui d'entre
 eux qui aurait prononcé la sentence d'anathème.

Les évêques de Bourges et d'Autun, Frotaire et Adal-
 gaire, présentèrent au pape le testament de Charles le Chauve,
 dans lequel ce prince déclarait qu'il donnait à son fils Louis
 le royaume de France, auquel il ajoutait l'épée de saint
 Pierre pour marque de l'investiture; ce qui prouvait qu'il
 s'agissait dans cette donation des états d'Italie et de la di-
 gnité impériale. Les deux prélats demandèrent au nom du
 roi que le pontife confirmât par un décret la donation de
 l'empereur son père; Jean montra de son côté une donation
 de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il prétendait avoir été sous-
 crite par Charles le Chauve, quoique la souscription parût
 visiblement entachée de falsification; et il en demanda la con-
 firmation par Louis, s'il voulait obtenir celle de l'empire.
 Mais cette abbaye rapportant à la couronne des sommes
 considérables, le roi ne voulut pas l'abandonner au saint-
 siège en échange d'un vain titre.

Malgré ce refus, Louis le Bègue rendit de grands honneurs
 au saint-père, et voulut même recevoir la couronne de ses
 mains en présence des grands et du peuple, quoique la céré-
 monie du sacre eût déjà été faite l'année précédente par
 Hincmar de Reims.

Dans la dernière session du concile, le pape fit un nouveau
 discours aux évêques et aux seigneurs: « Je désire, mes frè-
 » res, leur dit-il, que vous vous unissiez avec moi pour la
 » défense de l'Église romaine, et que vous armiez tous vos
 » vassaux avant mon départ pour l'Italie. Je vous prie donc
 » de prendre pour cette guerre importante des mesures
 » promptes et décisives. » S'adressant ensuite au roi, il
 ajouta: « Je vous supplie, mon cher fils, de rassembler à

» l'instant vos armées pour venir défendre le saint-siège,
 » comme l'ont fait vos ancêtres et comme votre père, l'il-
 » lustre Charles, vous a recommandé de le faire; car vous
 » êtes le ministre vengeur du Christ contre les méchants, et
 » vous portez un glaive pour protéger les papes. Autrement,
 » tremblez d'attirer sur vous le châtiment qui a frappé les
 » anciens rois, qui se montraient indifférents pour venger
 » le saint-siège; je vous adjure donc, ainsi que tous les sei-
 » gneurs et les évêques qui m'écoutent, de me dire si vous
 » consentez à sacrifier vos biens, vos femmes et vos enfants,
 » et à mourir pour ma défense? » L'assemblée garda un si-
 lence profond!...

Ainsi le concile de Troyes, sur lequel Jean VIII avait fondé de grandes espérances, non-seulement n'avança point ses affaires temporelles, mais encore porta un grand coup à l'influence morale du saint-siège. Le pontife retourna en Italie, n'ayant pour toute escorte que le prince Boson, qui cherchait par ses soins et par ses attentions à lui faire oublier l'affront sanglant qu'il avait reçu de la cour de France.

Pendant l'absence du pape, l'empereur grec et le patriarche Ignace avaient envoyé à Rome des spathaires chargés de lettres importantes. Le lendemain de son arrivée au palais de Latran, Jean s'empressa de répondre: « Prince, écrivait-il
 » à l'empereur Basile, nous vous envoyons les prélats Paul
 » et Eugène, nos conseillers intimes, dont le cœur est rem-
 » pli de droiture; nous leur avons donné nos instructions
 » pour qu'ils puissent travailler avec fruit à ramener la paix
 » dans les Églises de votre empire. Nous les avons également
 » chargés d'instructions secrètes pour Présiam, roi de Bul-

» garie, auprès duquel nous vous prions de les faire con-
 » duire avec une escorte imposante. »

Dans sa lettre au patriarche, Jean s'exprimait ainsi: « Nous
 » vous adressons cette troisième admonition canonique par
 » nos légats, afin que vous envoyiez sans délai en Bulga-
 » rie des hommes diligents qui parcourent tout le pays et
 » ramènent à Constantinople tous les ecclésiastiques qu'ils
 » trouveront ordonnés par vous ou par vos suffragants; car
 » nous ne pouvons souffrir que le clergé grec infecte de ses
 » erreurs cette nouvelle église que nous avons formée. Si
 » vous n'exécutez pas nos ordres aussitôt qu'ils vous seront
 » parvenus, et si vous ne renoncez pas à toute juridiction
 » sur les Bulgares, vous serez excommunié et déposé de la
 » dignité patriarcale, dans laquelle vous avez été rétabli par
 » notre faveur. » Ignace ne vécut pas assez longtemps pour
 encourir l'anathème du saint-siège; il mourut avant l'arrivée
 des légats à Byzance, et Photius remonta sur le siège de
 cette ville.

Jean VIII connaissant l'influence que cet eunuque exerçait à la cour de Constantinople par ses lumières et par son esprit supérieur, s'empressa de reconnaître son installation, au mépris des règles de la discipline ecclésiastique, afin d'obtenir la protection de l'empereur et des secours contre les Sarrasins. En conséquence il écrivit à Basile: « Maintenant,
 » les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem,
 » les métropolitains, les évêques, les prêtres et tous les ec-
 » clésiastiques de Constantinople, qui sont de l'ordination de
 » Méthodius et d'Ignace, ayant consenti unanimement au
 » retour de Photius, nous le recevons comme eux pour